

Le 31 mars 2025

Municipalité de Lacolle
1, rue de l'Église sud
Lacolle (Québec) J0J 1J0

Compétence de M. Silvio Gaudio, directeur-général et greffier-trésorier

Objet : Accusé de réception

M. Gaudio,

Nous vous remercions d'avoir fait parvenir à la MRC du Haut-Richelieu le premier projet de résolution PPCMOI 2025-0246.

Ce document a été envoyé par courriel conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* le 27 mars 2025.

Nous avons procédé à un examen initial de ce projet et avons constaté qu'il est conforme au schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu. Nous conservons toutefois la possibilité de modifier cet avis préliminaire après avoir reçu la résolution finale adoptée par le conseil de la Municipalité de Lacolle.

En espérant que ces informations vous seront utiles, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.



Cynthia Gagnon, urbaniste
Directrice générale adjointe – Gestion du territoire